

Secret que vous me confiez,
vous pouvez demeurer certain
qu'il ne sera jamais livré
par moi à qui que ce soit.

Et puis, je m'en vais
chanter à la Cathédrale Métro-
politaine avec mes confrères
et les élèves du ρ & L'insinuant,
et au galop vous je vous prie
d'agréer l'hommage de vos
sentiments & affectueux respects.

Louistatot, enoy

Lundi, 18 Mars 1901.

Sur la Croix des Landes,
Nord-Ouest le Supérieur, je
savais déjà qu'en garde d'an,
au moindre bruit, on avait
comme pressenti le Bruit!
Bruit!!! qui allait s'échapper
de cette gamme pas cristalline
du tout, et vite je me dis: il
ne tardera pas à crier: paga
qui cain, le vénérable tyrien
du clocher et des cloches. Il
je me dis cela avec quelque
anxiété, parce qu, à l'appel,
j'e le voyais arriver, en ce

que l'on appelle : une mauvaise
l'écriture. Ordonne un peu de
répit donc, je vous en prie,
et, en vous faisant tenir plus
tôt ce billet promis, je
vous dirai pourquoi comme me
général au départ, en ce
moment, et, à l'avenir, je
deviens certain que vous
jugerez ou ne sentez plus oppor-
tun le délai rétrogradé...

En attendant, ne vous
laissez pas trop absorber, à
l'ombre de vos traits si bruyants,
si tapageuses, si tourmentées,
et revillez agréer l'hommage

des sentiments de profond
respect de votre tout dévoué
serviteur,

L'écriturier, Chany

+ Lundi, 6 Nov 1904.

Emfoncébaqob

Oh! je sens combien je
vous contrarie, l'ordonne
le Supérieur; mais, croyez-
le bien, je ne demeure
pas de tout ceci moins
envoyé que vous. J'en
suis ridant, pour m'excuser
une fois de plus, au lieu
de paga, à vous confier,
ce qui est jusqu'ici un

Secret entre Vo^{re} Ex^{te} Evêque
et moi, en dépit de ce que
l'on suppose au Souverain
autour de vous, à vous confier,
dis-je, ^{que} je suis et de quel
mystérieux de la maison
Lajard, pour une somme
qui, tous frais compris,
serait d'une quarantaine
de mille francs au moins.
Il n'a pu être fait jusqu'
ici qu'une promesse de
vente sous seing privé,

en attendant une liquidation
finale d'une succession fort
lourde et des plus compliquées.
Cette liquidation pourra
venir d'un jour à l'autre,
il peut, d'un jour à l'autre,
m'être dit, à moi aussi:
paga qué caí, et, d'ici
là, je me prive moi-même
de tout ce qui n'est pas d'une
absolue nécessité. Or je
besoins d'ajouter que cette

Ychoux le 11 juillet 1900

Reçu: merci

le 1000 f. Jura comédie en 3 actes de 1800 f. fin à la fin de la pièce

Cher monsieur le Substitut,

J'ai le plaisir de vous
adresser sous ce pli chargé
le montant de ma souscription
pour le nouveau bâtiment
d-N. D. de Buglore. Vous
serez bien sûr de m'envoyer
un billet de mille f.
Je l'ai cherché et je suis
heureux d'en pouvoir vous le présenter.

Et vous s'en va au
chiffre complet, Monsieur le
Substitut? Si ce n'est pas déjà
fait, cela ne saurait manquer?

maison, sise entre l'Église
et la Cathédrale, avec laquelle
elle ne semble faire qu'un
même bloc, sans même
cours, et naturellement
éclairée, dans une position
pour une bonne œuvre!

Ou moins je prie et l'on
prie au Conseil sans doute
vos intentions pour le 8 d'oc-
tobre, il faut l'espérer, ne
viendra diminuer votre joie
si légitime à tous, et à vous en
particulier. Votre bien confraternel,
mais respectueux et toujours
affectionné confrère, L. L. L.

St. Martin. L. 3 Août 1900

Repondre.

Cher Monsieur le Supérieur

Je vous remercie, de fond du cœur,
des divers renseignements que vous
avez bien voulu m'en transmettre.

Pour ce qui est du boudon, il sera
fait, selon vos desirs.

Pourrait-je, sans être indiscret, vous
demander à qui vous manquez encore
pour l'achat de cette école? Si je le savais
je pourrais peut-être vous être d'un peu utile
voyez et écrivez moi.

De pèlerinage je ne puis encore
rien dire de précis. Les entraves sont un
gros obstacle. Et puis, il est si difficile
de s'entendre, quand surtout il s'agit
que vous tiriez à, bien peu que certains
autres tirent à: dia. Je ne pourrais sans
doute arrêter quelque chose de définitif
qui arrive tard.

Ne doutez pas, que si quel en fut, de

Avec cette décision, nous en avons pris
quelques autres que je me permets de
soumettre à votre approbation.

Comme nous avons été informés, le
11 juin 1871 nous désirerions célébrer
votre jubilé sacerdotal, au jour anniversaire
de votre ordination, soit le 11 juin
1901, un mardi. J'espère que vous n'y
verrez pas d'empêchement.

Nous avons le bonheur d'avoir parmi
nos anciens maîtres, deux hommes dont
l'œuvre vous fait de bien. M. le P. P. P.
Duchon curé d'Épône de Louvain, et M.
le P. Dargy, directeur au grand sé-
minaire. Nous désirerions recevoir de la
part de l'un et de l'autre, les avis, recom-
mandations et encouragements que
comportent la circonstance. Bien sûr,
quelque bien venant à ce que M. le P. P.
Duchon nous adresse la parole, le soir, avant
l'adoration du St. Sacrement, et à ce que
M. le P. Dargy nous encourage le
lendemain, à la grande messe.

Enfin, cher Supérieur le Supérieur

vous vous en permettre de vous en-
tendre avec vous?

Plusieurs de nos Condisciples sachant
que nos amis dans le sacerdoce ont l'honneur
au sanctuaire de H. D. de Bégli, les
filiales commémoratives de leur jubilé
sacerdotal, voudraient eux aussi, que nous
hâtons la fête.

J'y suis pour ma part, fort sensible.
Et je suis persuadé que la pitié de Dieu
et une bonne digestion, de toute cette
sympathie de nous. Mais enfin, pour ce
P. Duchon, j'y vais.

Enfin, nous en avons deux mentions le
Supérieur, en tant que Commandant des
filiales qui ont été apportées à Angoulême
et quel sera alors notre Conté?

Une telle réponse à cette question nous est
tout à fait bien suffisante. Je vous prie de
m'en répondre. Je vous en prie.

M. le P. Dargy, ayant des mentions le Supérieur
la nouvelle d'arriver de son appartement et
entre d'arriver.

P. St. J.

C. d.

Est-il fallu aller si
haut, moi je crois que
vous auriez eu l'air fait
succès. - Certes ce n'est pas
à votre serviteur de vous
désigner des routes. Qui mieux
que vous ~~me~~ sait où il
est ~~chanceux~~ d'aller frapper?
Et d'ailleurs où est ce qu'il
ne vous verraient point devant?
Sous le regard de la bienveillance
de M. D. vous êtes incontestablement
chéri pour une œuvre qui lui
est chère.

A vous, Monsieur le Directeur
mes félicitations et mon ~~intention~~
sincère. L'ag. c. d'Ych.

ma bonne robe

St. Augustin, après, des monstres
la Supérieur, l'assurance de mon bien
l'espérance et autres dévouement

E. J. L.

C. J.

St. Martin de Seignana 9 Octobre 1900

Cher Monsieur le Supérieur,

répondre

Je me hâte de vous annoncer
une nouvelle qui vous fera le cœur
quelquefois.

Avant hier, 7 Octobre, à Pey, où je
me trouvais l'après-midi, de mes Con-
disciples, il a été décidé que nous vous
procurerions les quinze cents francs
qui vous sont encore nécessaires pour le
bourdon de Buglose.

Vous pouvez donc, cher Monsieur le Supérieur,
Commander le bourdon et le faire installer.
Le fondeur vous donnera sans doute quelque
soutien, pour le paiement. S'il vous fallait
payer immédiatement, vous n'auriez qu'à
rien prévoir. Mes Condisciples ont la
bonne part être petite, mais dont la bourse
est large et généreuse. Ils feront leur devoir
de maîtres, au premier appel, leur
contribution et je vous en enverrai, sans
retard, le montant.

Vous demander l'hospitalité en septembre
11 juin prochains.

Il est d'usage, je crois, qu'on invite
tous les anciens professeurs en grand et
en petit séminaire.

Dites moi, cher Monsieur le Supérieur,
si je pourrais en invitation. Avec
M. Diction et Darguet qui sont des
prédicateurs, cela paraît supposer qu'ils
pourront venir, sans personne de plus
à recevoir à votre table.

Enfin quoique les jubilaires ne puissent
pas inviter des amis, ne peut-on pas
faire exception pour les frères?
M. l'abbé Ligez, ami de Caspary, et
moi, avons chacun un frère prêtre

Pourriez-vous, sans indiscretion, les
inviter à votre fête jubilatoire?

Un ou deux, j'aurais, cher Monsieur
le Supérieur, de vouloir bien me fixer
très franchement, sur toutes ces
questions. Mon vœu je crois, l'aurait
au moins bien fait, et nous comprendrions
que si la cause à des proportions ingénuës,
la table est nécessairement limitée.

Donc, soyez si la faire très simple et
très franche avec moi.

Je serai très heureux de toute
votre communication, concernant votre
jubilée que vous voudrez bien me faire
croire, cher Monsieur le Supérieur, à
mon vœu de l'exprimer respectueusement
votre
E. P. P. c. d. y.

St-Barthélemy - Vignaux le 13 Mai 1901

Cher Monsieur le Supérieur,

Cher Monsieur le Supérieur,

Dans ma dernière lettre
je n'avais pu vous adresser que deux
cents francs sur quinze cents que je
vous avais promis.

Vous trouverez ci-joint les trois cents
francs manquants pour parfaire la
somme à laquelle au nom de mes Confrères
Cisterciens je me suis engagé.

Un sorry déjà bien connu que
nous sommes, malgré l'absence de l'écrit
présent qui ne pourra pas venir, et malgré
la mort récente de la Sœur Cathérine,
encore dix huit frères qui viendront

Veuillez plutôt le somme que je vous
adresse aujourd'hui.

J'avais demandé à Le Chevalier
Duclos de faire l'infirmerie auprès de
vous la laissant en son pouvoir que
ses obligations lui paraissent. C'est
ce jour-ci seulement que j'ai été
prévenu.

Daignez agréer, cher Monsieur le
Supérieur, la très-vraie assurance de mon
très-respectueux et entier dévouement.

D. St. Jacques

famille de M^{te} de Montmorency. Il n'y a donc plus
à Compter sur lui.

Donn' autre Côté L. P. Laros, J. Y. par
Apprenti au Collège de Montpelier, m'a
également écrit, pour me remercier de
la communication que je lui ai faite,
circulant notre Jubilé Ecclésial, et pour
me dire qu'il boit avec moi, toutement
de Cœur. Mais, il ne me dit pas un mot
de la Contribution à l'œuvre commune
et son argent manquera si la note.

Donn' quelques difficultés que je n'aurais
pas prévues.

En Providence Cependant, je l'espère un
mois, d'ignora tout-à-fait.

Il est bien certain que M^{te} de Montmorency
mentionne le Supérieur qui me fera la
bonne promesse pour le bon travail par
à M^{te} de Montmorency, des frais de réception qui en-
traîneront notre fête. C'est ainsi ainsi que
Van me le promet à la dernière lettre,
qui venant, entre les mains de L. P. Laros
de Bayonne, à qui lui revient.

Je vous prie de m'excuser si je n'ai pas

St Martin de Signaux 30 Mars 1907.

Cher Monsieur le Supérieur,

J'ai l'honneur de vous adresser, avec
ce pli, un mandat de douze cents
francs.

C'est tout ce que je puis faire, au
moment, pour la publication de l'Annuaire.
Nous ne pouvant pas encore faire tenir
leur cotisation.

J'espère que je pourrai, au temps utile,
tenir la promesse que je vous en ai faite,
au nom de mes Condisciples et au nom
de moi-même.

La chose cependant devient difficile.
J'aurais écrit à un de mes Condisciples,
professeur au Collège de Bogas, et le faisant
trois fois, j'ai dû donner de nouveau
au-dessus aucune réponse.

La semaine dernière de ce jour me
fournit l'explication de son silence. Le
Père de la Mission vient de mourir et son

+
Vendredi - 29 Mars 1899.

mon ami & d'octobre prochain,
bien Vénéré et cher Monsieur
le Supérieur, je me feras une
terrible faiblesse, pour solder
le coût des organes du grand
Séminaire, des organes égarés
de la chapelle du Cœur. Et
puis, de tout cela, je me remettrai
à me refaire du sang, et, dès
que je le pourrai, je vous le
promets, je verserai dans votre
Séville, sans tambour ni trom-
pette, 500 fr. Sincèrement - je
vous envoie cinq cents francs - peut-
être un peu plus. Gardant à ce